

Pour une relance juste

Caroline Brouillette

Numéro 810, septembre–octobre 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93979ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brouillette, C. (2020). Pour une relance juste. *Relations*, (810), 7–8.

dissidence interne, l'absence de toute preuve d'une telle utilisation des VBL canadiens ou d'autres marchandises canadiennes par les militaires saoudiens permet de penser que la probabilité est faible. [...] D'ailleurs, dans le cas des VBL, il n'existe aucune information crédible permettant de croire que leur utilisateur final [EXPURGÉ] s'en servirait à des fins de répression interne [EXPURGÉ].» (par. 70)

Pourtant, ce risque a été démontré après un examen minutieux des faits dans l'*Avis sur la légalité internationale des transferts d'armes vers l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les membres de la Coalition militairement impliqués au Yémen*, formulé en décembre 2019 par un groupe de juristes internationaux dont j'ai eu l'honneur de faire partie. Ce groupe concluait notamment que «toute évaluation effectuée en application de l'article 7, paragraphe 1 du TCA devrait conduire à la conclusion qu'il y a eu et qu'il existe toujours un risque [sérieux] que des armes conventionnelles, des munitions, pièces et composants visés par le TCA soient constamment mal utilisés – et risquent encore de l'être – au Yémen pour commettre ou faciliter des violations graves» du droit international humanitaire et du droit international des droits de la personne.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'Opération Droits blindés par laquelle j'essaie depuis 2016, avec un groupe d'étudiants et d'étudiantes en droit, de stopper la vente de blindés canadiens à la RAS, et en raison des nouvelles obligations du TCA et de la LLEI, nous avons saisi la Cour fédérale du Canada, le 10 octobre 2019, d'une nouvelle demande de contrôle judiciaire (*Turp c. Ministre des Affaires étrangères*). Nous demandons notamment au tribunal d'enjoindre le ministre des Affaires étrangères d'annuler les licences existantes autorisant l'exportation d'armes en Arabie saoudite. Il est à espérer que la Cour fédérale du Canada aura cette fois-ci l'audace, comme l'ont eue des tribunaux du Royaume-Uni et de Belgique, de rappeler à l'ordre le gouvernement du Canada et de conclure qu'une reprise de l'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite est illégale et contrevient à ses obligations internationales. ©

POUR UNE RELANCE JUSTE

Plus de 400 organismes et groupes se mobilisent pour que la relance post-pandémie soit porteuse de justice.

Caroline Brouillette

L'auteure est analyste des changements climatiques chez Équiterre

La crise liée à la pandémie de COVID-19 est un événement tragique: des milliers de personnes ont perdu la vie et plusieurs familles sont en deuil. D'autres ont perdu leur emploi et doivent composer avec des problèmes de santé mentale qui s'aggravent, pendant que des enfants sont privés de contact social à une période clé de leur développement. La crise nous a aussi fait réaliser les inégalités inhérentes à notre organisation sociale: certaines populations, comme les personnes noires, les demandeurs d'asile et les travailleuses et travailleurs étrangers, par exemple, ont été davantage

touchées par le virus alors que ce sont elles qui, de manière disproportionnée, occupent des emplois dits «essentiels».

En plus de mettre en lumière ces inégalités, cette crise nous a aussi fait réaliser que les gouvernements ont à leur disposition des moyens importants pour faire face à de tels enjeux d'intérêt public. On peut penser à la création de la Prestation canadienne d'urgence qui, bien qu'elle pourrait être élargie pour toucher un spectre plus large de la population, n'aurait pu être envisagée comme une politique publique réaliste il y a à peine quelques mois. Puisque ces mêmes gouvernements devront mettre en place des mesures pour permettre à l'économie de se relever – en plus des mesures d'urgence implantées –, nous pouvons affirmer que cette période comprend un important potentiel transformateur. Ce potentiel, malheureusement, est également perçu par l'industrie fossile, qui tente d'instrumentaliser la crise pour obtenir des allègements réglementaires et des subventions farfelues.

L'économiste Milton Friedman disait: «Seule une crise – réelle ou perçue – produit un réel changement.» Bien que ce père fondateur du néolibéralisme ne souhaitait pas voir advenir le même

Femmes et abus sexuels dans l'Église

Dans la foulée de son colloque annuel tenu en août 2019, qui portait sur la question des abus sexuels dans l'Église catholique, la collective féministe et chrétienne L'Autre parole a fait paraître, en mai dernier, une lettre ouverte prenant la forme d'un vibrant appel à la solidarité avec toutes les femmes (religieuses et laïques) ayant subi des abus sexuels et spirituels de la part de membres du clergé. Cette réalité, trop souvent occultée, voire minimisée, n'en a pas moins des conséquences dévastatrices pour les victimes. Le Manifeste pour une refondation de l'Église, qui se veut une réponse aux violences spirituelles et sexuelles commises dans le cadre du système patriarcal et clérical qui prévaut dans l'Église catholique, complète la lettre ouverte. Les deux textes sont à lire sur le site Web de L'Autre parole: <lautreparole.org>.

Gisèle Turcot honorée

En juin dernier, la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval a décerné un doctorat *honoris causa* en sciences des religions à notre collaboratrice Gisèle Turcot. Cet honneur s'ajoute à la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec, qu'elle a reçue en 2019 en reconnaissance de ses nombreux engagements. Supérieure générale de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, Gisèle Turcot est une collaboratrice de longue date du Centre justice et foi et a été la première rédactrice en chef de *Relations*, de 1986 à 1993. Toutes nos félicitations!

type de changement que les courants progressistes de la société, ce constat est également valable pour ces derniers. Car c'est dans un moment de crise comme celui que nous vivons aujourd'hui qu'il est possible d'envisager sérieusement des idées que l'on aurait pu croire trop ambitieuses ou irréalistes il n'y a pas si longtemps.

Ainsi, depuis le début de la crise, plusieurs organismes et groupes québécois et canadiens réfléchissent ensemble pour répondre à ces questions centrales : comment saisir le moment historique que nous vivons pour rebâtir une économie et une société plus résilientes, et pour remédier aux vulnérabilités révélées par la crise ?

Leurs réponses ont pris la forme d'une déclaration commune présentant six principes pour une relance juste, qui ont été rendus publics le 25 mai dernier. Ces principes ont été appuyés par plus de 400 organismes de partout au Canada œuvrant dans les domaines de la santé, de l'environnement, du syndicalisme, de la coopération internationale, des droits humains et de l'économie sociale.

Ensemble, ils affirment : « Alors que nous faisons face à la crise de la COVID-19 et que nous nous préparons à une relance de l'économie, [nous nous unissons] pour demander une transition et une relance justes vers une économie viable. Depuis des années, nous sommes témoins d'un sous-investissement et d'une inaction chro-



Illustration de Corinna Keeling pour l'initiative #RelanceJuste

niques face aux crises préexistantes du colonialisme, des inégalités sociales, des violations des droits de la personne, de la dégradation écologique, ainsi qu'en matière de lutte aux changements climatiques. L'actuelle crise de la COVID-19 nous force ainsi à faire face aux lacunes dans nos systèmes sociaux et économiques. Le *statu quo* est intenable. Nous refusons un retour aux approches économiques pré-pandémie qui nourrissent déjà une crise écologique, climatique et sociale dont les impacts pourraient être encore plus importants et irréversibles que ceux que nous vivons présentement. »

Les six principes d'une relance juste représentent les éléments essentiels qui doivent guider la création, la mise en œuvre et l'évaluation des plans de relance des gouvernements : donner la priorité à la santé et au bien-être des populations, sans exception ; renforcer le filet social et fournir de l'aide à la

population ; donner la priorité aux travailleuses et travailleurs ainsi qu'à leurs communautés ; renforcer la résilience pour prévenir de futures crises ; renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés et les générations au-delà des frontières ; respecter les droits des peuples autochtones et travailler en partenariat avec eux.

Les organismes signataires, dans leur travail sur le terrain, leurs activités de plaidoyer et leurs campagnes mettent de l'avant ces principes auprès des gouvernements. D'autres qui souhaitent joindre leur voix au mouvement peuvent le faire et toutes les personnes intéressées peuvent participer à diverses campagnes menées en lien avec cette démarche (voir : <relancejuste.ca>).

La pandémie, en nous exposant aux vulnérabilités de notre société, nous incite à nous questionner non seulement sur la sortie de la crise qu'elle a provoquée, mais aussi sur notre réponse à celles de l'avenir. Comment réagissons-nous, désormais ? En subissant les crises passivement et en improvisant dans l'urgence, ou en se concertant de façon solidaire afin d'accroître notre résilience collective ? Nous avons le choix. 🌐

FIÈRE, AUTONOME ET ENGAGÉE!